

pour des gens qui élèveraient des animaux féroces et leur apprendraient à vous croquer la tête ? Non, n'est-ce pas ?... Pourquoi vouloir, alors, protéger les professeurs de piano, ces préparateurs de bourreaux qui, plus tard, se feront une joie de vous martyriser ?

A la taxe, les pianos ! Il ne serait que juste que l'on payât une licence pour jouir du privilège de faire endéver ses voisins.

Il y a au moins dix mille pianos à Montréal (je n'en ai pas fait le recensement, ceci n'est qu'un chiffre approximatif) ; ces dix mille pianos, taxés à dix piastres chacun, rapporteraient cent mille piastres par année.

Cette somme, produit d'objets inutiles et même nuisibles, pourrait servir à soulager le peuple d'une partie de l'impôt sur l'eau, liquide dont personne ne peut nier l'utilité, à part les malheureux qui, soumis au supplice prolongé du piano, deviennent les clients de M. Pasteur.

. Pour finir, quelque chose de bien que j'ai cueilli dans un journal parisien :

Dans un restaurant, aux abords du Palais :

— Garçon, ce café dépose...

— Voilà ce que c'est ; il vous a pris pour un juge d'instruction.

Léon Farnelart

SIR HECTOR LOUIS LANGEVIN

SIR HECTOR LANGEVIN naquit à Québec en 1826 ; il fit ses études classiques au séminaire de cette ville et fut admis au Barreau en 1850 après avoir fait son droit sous la direction de l'honorable A. N. Morin d'abord, puis sous celle de sir George Etienne Cartier.

Il entra au Conseil-de-Ville de Québec en 1857 et devint maire de la vieille capitale, poste qu'il occupa depuis 1858 jusqu'à 1861. De 1864 à 1867, il fit partie du Conseil exécutif des Canadas-Unis, en qualité de Solliciteur Général. En 1867, il devint Secrétaire-d'Etat du gouvernement fédéral ; en 1869, on lui confia le ministère des Travaux Publics, le plus important de tous les départements de l'administration des affaires du pays. En même temps qu'il exerçait les fonctions de ministre des Travaux Publics, il présida la Commission des chemins de fer. Il fut aussi pendant quelque temps, Surintendant général des affaires des Sauvages, mais c'était bien avant les derniers troubles du Nord-Ouest.

En 1873, sir Hector L. Langevin fut choisi comme chef des conservateurs de la province de Québec, et cette position de successeur de sir George Etienne Cartier, il la possède encore sans conteste, et ce n'est que juste, à la suite de longs et importants états de services et d'une fidélité inébranlable à son parti politique.

Il a été un des principaux artisans du système fédéral qui nous régit actuellement. Il contribua à l'œuvre du grand Cartier qui consistait à former un tout homogène avec les provinces canadiennes, indépendantes cependant les unes des autres quant à l'administration de leurs affaires intérieures, mais liées entre elles par un pacte solennel pour ce qui touche à leurs intérêts communs.

Il n'est pas hors de propos de noter ici, en passant, que l'union du Haut et du Bas Canada qui nous fut imposée en 1841, deux ans après le soulèvement de 1837-38 auquel Cartier lui-même avait pris une part très active, avait pour but unique d'amoinrir la nationalité canadienne-française, de l'anéantir même et que ce mariage monstrueux a été brisé en 1867 par Cartier, Langevin et leurs amis, au moyen de cette fédération qui nous a mis complètement libres dans la province de Québec de travailler à notre avenir suivant nos goûts et nos mœurs. Il est bien vrai que les autres provinces sont dans la même condition, mais nos hommes d'Etat ne pouvaient point légitimement empêcher les autres d'obtenir les mêmes libertés qu'ils réclamaient pour nous.

Et si les Canadiens-français ne retirent pas plus tard du régime fédéral, les avantages que ses auteurs en anticipaient, ils le devront à leur manque d'union et à leur funeste manie de pousser l'esprit de partisanerie jusqu'au point de vilipender leurs représentants au parlement et d'affaiblir de cette façon le prestige qui leur est si nécessaire.

Sir Hector L. Langevin n'a pas, plus que ses devanciers ou ses contemporains, échappé à la malveillance de quelques adversaires malintentionnés ou aux soupçons d'amis politiques qui n'avaient pas exclusivement en vue l'avancement matériel du pays. Il a reçu sa part de boue dans des pamphlets inspirés soit par des convoitises injustifiables ou par la haine de parti. Il devait s'y attendre ; ce ne sont pas d'ordinaire les hommes de deuxième ordre qui se créent des ennemis ou des adversaires.

Les traits distinctifs du tempérament du ministre actuel des travaux publics sont : une patience à toute épreuve, un esprit d'ordre qui ne lui laisse rien au hasard, et une puissance infatigable de travail. Aussi, adversaires comme amis politiques s'accordent-ils tous sur un point : c'est que le Ministère des travaux publics est le mieux géré de tous les départements du gouvernement fédéral.

Sir Hector L. Langevin, n'est pas un orateur dans le sens que l'on s'est habitué à donner à ce mot dans notre province. Bien que sa diction soit excellente, il n'est pas homme aux grands mouvements, ce n'est pas un tribun, c'est un travailleur, un organisateur parfaitement renseigné sur toutes les questions qui touchent au bien-être de la patrie canadienne qu'il aime autant que qui que ce soit et qu'il sert sans découragement comme sans égoïsme, bien mieux avec ses talents administratifs et sa vaste expérience que par ses discours.

N'empêche pas que lorsqu'il s'agit de faire valoir une mesure d'intérêt public qu'il croit être utile, il sait parfaitement bien en expliquer la portée et en démontrer avec une lucidité parfaite les côtés pratiques.

Si parfois sir Hector Langevin a reçu des écla-boussures, d'autrefois les honneurs ne lui ont pas fait défaut. En 1868, il fut fait Compagnon Chevalier du Très Honorable Ordre du Bain ; en 1870, il reçut du Pape la Croix de Commandeur de l'Ordre de Saint-Gégoire le Grand, et en 1881 la reine Victoria le créa Commandeur de l'Ordre de Saint-Michel et de Saint-George.

Il fut le représentant du comté de Dorchester avant 1867 au parlement du Canada, et après cette année jusqu'en 1874 aux Communes. Il représenta le même comté au parlement local de 1867 à 1871, puis Québec Centre au parlement fédéral jusqu'en 1874, puis le comté de Charlevoix jusqu'en 1877. Il est le député de la ville des Trois-Rivières depuis 1878.

M. Langevin a fait un peu de journalisme dans sa vie : de 1847 à 1849, il collabora aux *Mélanges Religieux* et au *Journal d'Agriculture*, publiés à Montréal. En 1857, il dirigea le *Courrier du Canada*, à Québec.

On lui doit deux volumes : *Le Canada et ses institutions* (publié en 1855 à Québec), et le *Droit Administratif ou Manuel des Paroisses et Fabriques* (publié à Québec en 1862). Une deuxième édition du dernier ouvrage a été faite en 1878.

Jusqu'à ce jour, la carrière laborieuse fournie par M. Langevin a été toute au profit de son pays. Il n'est pas jeune (62 ans), mais il ne se songe nullement au repos. Ses compatriotes peuvent encore compter sur lui avec confiance.

Dans l'éventualité où les Américains appliqueraient leur loi de représailles et qu'ils nous ferment leurs ports, tout le fardeau des conséquences qui nous seraient imposées par cette situation nouvelle, retomberait sur les épaules du ministre actuel des travaux publics : la création de nouveaux ports de mer, la construction de canaux nouveaux et de voies ferrées nouvelles, la recherche des moyens les meilleurs pour permettre à notre commerce d'atteindre le littoral canadien de l'océan et se dispenser des Américains ; tout cela incomberait à sir Hector L. Langevin, et je sais qu'il ne reculerait pas devant cette tâche gigantesque.

On a prétendu qu'il avait l'ambition du pou-

voir ; les Canadiens-français oseraient ils lui reprocher cette ambition si, avenant la disparition du chef actuel du cabinet fédéral, sir Hector L. Langevin devenait à son tour le premier ministre de la Confédération Canadienne ? — Je suis convaincu qu'il n'y a pas un seul vrai Canadien-français qui ne le désire, de même que je suis persuadé que pas un seul anglais canadien, animé de l'esprit de justice s'y oppose.

Stanislas Côté.

AIMONS-NOUS !

Ce qu'un papillon dit la rose,
Lorsqu'il la baise fraîche éclosée,
Que l'oiseau
Dit à sa compagne charmante,
Ce que dit la brise enivrante
Au roseau ;

Ce mot que, dans un saint délire,
Le poète chante ou soupire,
Qu'à genoux
Je voudrais de ta bouche entendre,
Dis-le, dis-le ce mot si tendre :
" Aïmons-nous ! "

René GIGOT DUTANEL.

Salaberry de V., septembre 1888.

ÉPISODE DE LA GUERRE 1870-71

(Voir gravure)

TEL est le titre de l'épisode de guerre que nous reproduisons et qui est l'œuvre du peintre Paul Grolleron, œuvre fort remarquée au Salon de cette année.

Voici, d'après les écrits militaires du général Amherst, intitulés *la Loire et l'Est en 1870 et 1871*, la scène que représente notre gravure :

« Après cinq heures de marche, nous arrivions enfin à Janville. Nous succombions à la fatigue et à la souffrance. Sur la place, un officier prussien donne l'ordre au convoi de continuer jusqu'à Toury, ce qui, hélas ! demandait encore trois heures de voiture.

« — Non, non, abandonnez-nous sur la route, criaient les blessés désespérés, nous n'en pouvons plus !

« A ce moment parut la supérieure de l'hospice de Janville, la Mère Saint-Henri.

« — Monsieur, s'écrie-t-elle, ces blessés ne vous appartiennent pas, ils sont à moi ; je ne veux pas qu'on les traîne plus loin.

« Le Prussien voulut protester.

« — Assez ! s'écria impérieusement la vieille religieuse ; faire souffrir inutilement des blessés est d'un misérable ! Allons, charretier, détez.

« Grâce à l'énergie de cette femme, plusieurs de ces pauvres blessés purent être sauvés. »

La scène méritait d'être rappelée sur la toile d'une façon durable par un peintre de talent.

ÉTYMOLOGIE

AGORES

LES Açores, îles de l'Atlantique, appartenant au Portugal, sont au nombre de neuf : Santa-Maria, Flores, Corvo, San-Miguel, Perceira, Graciosa, Sanforge, Pico et Fayal. Elles sont toutes très fertiles en céréales et en fruits. Des phénomènes volcaniques se produisent très souvent aux îles Açores. Le dernier de ces phénomènes fut le grand tremblement de terre de 1591.

Pas un seul auteur ancien ne parle de ces îles ; d'où on est en droit de conclure qu'elles étaient inconnues aux anciens. Elles ont toutes, ou presque toutes été découvertes par des navigateurs portugais. La première fut découverte en 1432. Lorsque les navigateurs qui la découvrirent y débarquèrent, ils trouvèrent une quantité innombrable de milans—appelées en langue portugaise *agor* ; de là le nom des îles Açores.

HECTOR SERVADAC.